PREAVIS DE GREVE

la fabrique

21, 22 et 23 janvier 2025

La direction de la fabrique engage une nouvelle phase de restructuration des activités à travers des projets technologiques sans associer les personnels.

En décembre 2024, elle annonce une restructuration de la flotte vidéo mobile visant à supprimer les cars de Marseille et Rennes et à reclasser les salariés de ces cars sur les 4 autres cars de Lyon, Lille, Strasbourg et Toulouse, explosant ainsi les collectifs de travail.

En 2024, elle annonce un projet de renouvellement des régies du siège en engageant procédure d'information et consultation du CSE du siège sur une phase 1 qui ne donne aucune information sur les conséquences du projet sur l'emploi et les méthodes de travail envisagées mais rendant le projet inéluctable. Le juge a été saisi en référé.

Cette situation est inacceptable et méprisante pour les salariés qui s'investissent avec passion depuis des années sur leur métier au sein du service public.

Par ailleurs, les arguments avancés par la direction nous semblent particulièrement de mauvaise foi. Les personnels ne sont pas contre des évolutions, ils l'ont prouvé à de nombreuses reprises par le passé mais dans la mesure où les solutions sont construites avec eux et non contre eux.

Ainsi, les syndicats signataires de ce préavis de grève revendiquent :

1 - le retrait du projet d'évolution des moyens mobiles de la fabrique et le maintien en conditions opérationnelles des deux cars benjamin et des collectifs de travail.

2- la définition d'un nouveau projet d'investissement négocié associant les personnels afin d'anticiper le renouvellement des deux cars benjamin.

3 – la garantie d'un plan d'activité consolidé sur la fabrique et du maintien de l'emploi sur le long terme pour toutes les activités assortis d'un plan de ré-internalisation d'émissions.

Afin d'obtenir gain de cause, les syndicats CGT, CFDT et FO appellent les personnels de la fabrique à cesser le travail le 21 janvier 2025 à partir de 00h01 et pour une durée de trois jours.

Paris, le 15 janvier 2025

Pour la CGT
Pierre Mouchel

Pour la CFDT
Yvonne Roehrig

Pour FO Bertrand Chapeau
Sébastien Lebailly

Pour la direction
Reçu le 15/01/25
avec les réserves d'usage.